

## Les occupations d'usines.

A l'heure où j'écris, le Parlement de la Démocratie bourgeoise et le Parlement de la Bureaucratie syndicale (C. C. N.) discutent du *Statut moderne du Travail*.

Si derrière la paille des mots, on cherche le grain des choses il est bien visible que tous ces messieurs tendent à châtrer la grève.

La Bourgeoisie dominante et la Bureaucratie syndicale de plus en plus son instrument de domination au sein de la classe ouvrière, ne sont pas encore revenus de leur frayeur et de leur désarroi de juin 1936. Elles ont la hantise des occupations d'usines. Et après la fameuse « pause », elles profitent de la Réaction actuelle pour détruire l'arme virile que la classe ouvrière a su forger avec un admirable et sûr instinct. Il s'agit de canaliser, d'empêtrer les travailleurs en lutte revendicative dans tout un réseau de prescriptions qui les dégoûtent de l'action et qui donnent au patronat le temps de se ressaisir. Il s'agit en fin de compte, d'éviter que se renouvellent ces occupations d'usines par quoi le salariat tient la dragée haute au patronat.

Et ce sont des soi-disant partisans de la « lutte des classes » et des défenseurs patentés de la grève qui élaborent ou amendent les projets en discussion ! Décidément, on verra tout !

Fort heureusement, l'expérience apprend qu'on peut entasser les statuts les uns sur les autres et qu'on peut accumuler toutes les Babels de décrets qu'on voudra : c'est en vain. Si le courant populaire est fort, il renverse tous ces barrages comme fêtu de paille. Il faut être atteint du « crétinisme parlementaire » dont parlait K. Marx pour se faire des illusions à ce sujet.

Toutefois, l'expérience apprend aussi qu'on peut égarer, canaliser pour un temps, une masse ouvrière docile, disciplinée par la Bureaucratie gouvernementale et la Bureaucratie syndicale. Il ne faut donc pas traiter par un haussement d'épaules l'opération politico-contédérale actuelle. Et c'est pourquoi il n'est pas mauvais puisque l'occupation d'usines est en jeu au fond du débat actuel, que l'on examine de près cette pratique ouvrière.

Rien de plus facile en s'aidant des travaux qui viennent de paraître (1).

..

Tout de suite, quand on parle d'occupations d'usines, on pense à l'Italie. Et, en effet, c'est dans ce pays, après la guerre, que se généralisèrent les occupations.

(1) Henri Prouteau. *Les occupations d'usines en Italie et en France (1920-1936)*, Paris, Lib. technique et économique, 3, rue Soufflot, gr. in-8 de 246 p.

*Les occupations d'usines en France de mai et juin 1936*, par Salomon Schwarz.

[Extrait du vol. II de l'International Review for Social History.] Leiden, Brill éd., Oude Rijn 33 a Hollande, gr. in-8 de 54 p.

La première eut lieu en mars 1919 à Dalmini. Chose curieuse, elle est due à l'initiative de quelques agitateurs fascistes et Mussolini en personne félicita les grévistes d'avoir abandonné « la grève ancien-style » pour les « nouveautés nécessaires ».

Fin août et septembre 1920, dans l'ambiance influencée par la Révolution russe, ce fut un mouvement de masses englobant des centaines de milliers d'ouvriers. Son orientation était nettement révolutionnaire. Le drapeau rouge seul, flottait sur les usines. Les prolétaires armés formaient une garde-rouge dans l'usine qu'ils transformaient en forteresse avec tranchées et fils de fer barbelés autour. Ils s'efforçaient, sans techniciens, de faire fonctionner l'usine, ils ouvraient les coffres-forts au chalumeau, émettaient parfois une monnaie, etc. Sous le couvert de contrôle des usines, ils entraient bel et bien dans la voie de l'insurrection-armée et pratiquaient en même temps la socialisation sur place.

Malheureusement, leur mouvement était sans issue. Chaque usine était comme une barricade isolée doublée d'une coopérative de production autarchique et il ne se trouva aucune organisation politique ou économique ou un cartel d'organisations pour doubler le mouvement insurrectionnel de la base, d'un mouvement insurrectionnel au sommet. Et c'est Mussolini « un chef résolu, celui-là et qui vous eût conduit à la victoire » ainsi que le dit Lénine aux socialistes italiens, qui réalisa un peu plus tard la « marche sur Rome ».

En disant que les occupations d'usines italiennes furent armées, actives, et violentes, on peut les caractériser en trois mots. Ensuite, pour régler le conflit, puisque l'état-major prolétarien, sans cran, se bornait à « noyer le poisson », une convention fut signée à Milan. Elle accordait des avantages matériels incontestables aux ouvriers. Quant au « contrôle des usines », accordée par la loi de 1921, ce n'était que l'ombre des réclamations antérieures, en attendant que la loi fasciste du 3 avril 1926 interdise formellement la grève.

..

En France, l'occupation d'usines n'a point eu le caractère révolutionnaire des occupations italiennes. On pourrait la définir : un nouvel aspect de la grève revendicative, un moyen plus efficace de grève, une modalité nouvelle de pression sur le patronat.

Il a fallu l'ambiance d'espérance et de sécurité créée par la victoire électorale de mai 1936 pour que les travailleurs aient recours en masse à ce nouveau procédé et il a fallu plus spécialement la manifestation grandiose du Mur des Fédérés le 24 mai 1936 pour en véhiculer l'idée dans les masses parisiennes.

Mais, comme toujours, cette méthode de lutte n'aurait pu obtenir un succès aussi foudroyant, si elle n'avait répondu à des nécessités impérieuses.

D'une part, en France, depuis la grande poussée ouvrière de 1920 et surtout depuis la crise et les folies de la « politisation des grèves », le refus du travail, arme par excellence des ouvriers, s'était considérablement émoussée. Pratiquement, les travailleurs n'osaient plus s'en servir.

D'autre part, en Pologne, en Europe centrale, en Espagne, en France même, grâce à l'occupation qui empêchait l'utilisation des jaunes ou des chômeurs et correspondait à la situation nouvelle de l'industrie, on avait vu l'arme traditionnelle de la grève s'aiguiser à nouveau, redevenir efficace.

L'idée de l'occupation cheminait lentement dans le prolétariat français. Des cas isolés le prouvent : 1920 (Halluin), 1933-34 (Citroën), 1935 (Chenard et Walker), mars 1936 Courbevoie, avril 1936 (La Boutillerie, près d'Amiens), 8 mai 1936 (St-Michel-Souglan, dans l'Aisne). Mais ce sont les grèves des 11-12 mai chez Bréguet au Havre, du 13 chez Latécoère Toulouse), du 14 chez Bloch à Courbevoie, dont les résultats satisfaisants, portés à la connaissance du public ouvrier par les quotidiens se réclamant du prolétariat qui firent l'effet d'une idée-force. Dès lors, le mouvement se déclencha et prit des proportions. Mais il eût pu peut-être encore se circonscrire. L'intransigeance du Patronat, à défaut de l'intransigeance du Saliariat, en fit un mouvement de masses, le plus vaste sans doute qui ait agité la plèbe française depuis la Grand'Peur de 1789. Il faut avoir vu la vague de grèves refluer jusque dans les fermes et les petites usines de nos campagnes pour s'en rendre compte. Il faut conduire une grève avec les ouvriers pour s'assurer qu'aujourd'hui encore ces braves gens ne conçoivent plus le refus du travail sans l'occupation des chantiers. A la faveur de la puissante lame de fond l'idée s'est incrustée dans les cervelles d'innombrables syndiqués et inorganisés.

D'après la statistique du Ministère du Travail on compta en juin près de 9.000 établissements occupés avec 1.830.000 grévistes.

..

Ce mouvement, à la différence des occupations italiennes, fut en général pacifique, passif et pourrait-on dire, à Paris tout au moins, souriant et gavroche. Pas de trace d'esprit révolutionnaire ou très peu, sauf dans quelques usines où les anarchistes et les trotskystes ont pris pied. C'était le Front Populaire à l'usine, qui des salles de scrutin pénétrait dans les ateliers. Le drapeau rouge et le drapeau tricolore flottant ensemble à la porte de l'usine comme ils avaient flotté ensemble dans les grandes démonstrations préalables, l'indiquait assez.

On le vit aussi lorsque les ouvriers poussèrent le respect de la propriété capitaliste jusqu'à coucher à terre près des lits et des sommiers confortables qu'ils avaient confectionnés. On le vit encore, lorsqu'un aumônier put, sans se faire écharper, apporter la « sainte-hostie » pour la communion de deux jocistes

en pleine usine occupée. On le vit de même quand, dans une autre usine, les grévistes souscrivirent pour l'achat d'un crucifix. On le vit encore lorsque les grévistes de Sautter-Harlé, apprenant qu'un délégué du ministre de la Marine allait venir à l'usine, achetèrent un disque sur la *Marseillaise*.

A" surplus, quand les grévistes évacuèrent ces usines qui sont à eux, qu'ils devraient en bonne justice posséder, ils ne manifestèrent nulle part ces colères qu'on observa en Italie et qui allèrent jusqu'à l'incendie du lieu de spoliation.

Leurs chefs, il est vrai, se chargeaient de les endormir.

On a vu comment Mussolini accueillit la première occupation d'usine. Léon Blum, qui de son propre aveu « occupait le pouvoir », proclama que les occupations d'usines n'étaient pas « conformes aux règles et aux principes de la loi civile française ». Se tenant sur le plan de la légalité bourgeoise, en deçà même de la position occupée par Paul-Boncour qui, lui, déclarait que les ouvriers avaient usé de « procédés sinon illégaux, du moins extérieurs à la légalité », Léon Blum ne voulait pas voir la portée du geste ouvrier. Sans ce geste pourtant, et la suite le montra surabondamment, qu'aurait-il pu obtenir du Sénat ?

Le C. C. N. du 18 mai, de son côté, ne daigna pas parler des occupations d'usines et le communiqué officiel sur la séance de la C. E. de la C. G. T. du 27 mai ne faisait pas plus mention du mouvement en cours que la *Journée Industrielle*. Ce n'est qu'assez tardivement, au début de juin et pour en « poursuivre l'organisation méthodique » que l'U. des S. de la R. P. s'intéressa sérieusement au mouvement. Quant à l'anarcho repentin Fraichon, et au « fils du peuple » Thorez, ils donnèrent le 11 juin et le 13 juillet des coups de frein bien sentis au mouvement. Une chose est certaine, les occupations déclinerent à Paris et dans la ceinture rouge à partir de la célèbre déclaration de Thorez : « il faut savoir terminer une grève », « tout n'est pas possible », etc.

Jouhaux, d'autre part, signa l'accord Matignon qui avait pour but d'enrayer les occupations nouvelles et comme il s'engagea à appliquer « loyalement et pleinement les clauses de l'accord conclu », on peut se demander si son attitude capitulaire d'aujourd'hui n'est pas la suite logique de son attitude d'hier.

..

Tels sont les faits et les réflexions qu'ils suggèrent, à la lumière des deux études d'Henri Prouteau et de Salomon Schwarz.

Il faut espérer maintenant que les ouvriers français après avoir appris à manier une forme plus efficace de grève présentant le double avantage d'annihiler les manœuvres du patronat, et de poser à l'usine même, par la force des choses, la question du transfert de la propriété, ne se laisseront prendre ni aux émollientes paroles de leurs tristes leaders, ni aux émollients décrets de leurs tristes élus.

Forts de l'expérience acquise et sans plus s'occuper des balivernes sur la « neutralisation de l'usine », le « statut de la grève » et autres mesures destinées à leur couper les jarrets, pour l'avenir, ils reviendront un jour prochain, espérons-le, à l'occupation généralisée

des usines, mais cette fois dans un esprit révolutionnaire. Et en combinant cette opération avec la conquête du pouvoir négligée à tort par leurs frères italiens, ils pourront parvenir à leurs fins.

Maurice DOMNANGET.

## Autour du Plan de la C. G. T.

### Économie dirigée et Nationalisation du Crédit.

La nécessité d'une direction de l'économie est l'affirmation fondamentale du Plan. Et cette affirmation repose sur le postulat que l'actuelle crise est le fait d'une disproportion entre la production capitaliste d'une part et la consommation, prise dans son ensemble, de l'autre.

Tant dans le *Capital*, que dans l'*Histoire des doctrines économiques*, MARX a donné la méthode nécessaire pour aborder cette question. Et on lui doit, sinon une solution achevée, mais une position correcte du problème. Il n'est pas inutile de rappeler que loin de nier la contradiction entre la production et la consommation, en régime de production capitaliste, Marx en reconnaît et en souligne l'importance. Mais son analyse le mène à considérer comme permanente cette contradiction. Elle ne suffit donc pas à expliquer les crises périodiques de l'économie, et ne perdons pas de vue que le Plan s'offre à nous sortir de la crise. C'est ou en effet, le capital se soucie peu de produire des valeurs - usage, ce qu'il lui faut, c'est que les dites valeurs se transforment en valeurs d'échange, permettant ainsi par leur vente sur le marché la réalisation du profit qu'elles portaient à l'état potentiel.

« La production capitaliste implique donc naturellement la production sans tenir compte de la limitation du marché » (1). Mais entre la surproduction d'une part et la sous-consommation de l'autre, il y a un rapport nécessaire. A la vérité, il y a crise de surproduction non point tant parce qu'il y a trop de produits, de valeurs offertes sur le marché à la consommation que parce que les capitalistes ne peuvent vendre, ou plutôt ne pourraient vendre leurs marchandises qu'à des prix ne leur laissant aucun profit, aucun bénéfice. Il n'existe donc pas, à proprement parler, de *surproduction absolue*, mais plutôt une impuissance de la part du marché à absorber la production capitaliste. Soit dit en passant, c'est probablement de ces prémisses qu'il faudrait partir pour aborder les thèses des théoriciens de l'abondance.

Il s'ensuit que l'unique solution à la crise serait la transformation de la production capitaliste fondée sur le profit en une production socialiste fondée sur les besoins de chacun et de la société prise dans son ensemble. Mais, s'éloignant du vrai problème économique et politique qu'est la lutte pour la suppression du

profit capitaliste, la C. G. T. se pose comme but de régler une production désordonnée sans toucher à ses mobiles et à ses fondements.

Autant vouloir modifier le cours des saisons. Il ne s'agit donc pas pour elle de supprimer les termes du problème, mais d'essayer de résoudre la contradiction en se maintenant à l'intérieur même de celle-ci. Dans de telles conditions, la direction de l'économie est assurée d'être toujours entre les mains des maîtres de la production.

Voyons donc la chose de plus près.

Les idées directrices du plan se présentent au nombre de trois :

1° Affirmation de la *nécessité* d'une direction économique, laquelle pose le problème de la réforme constitutionnelle ;

2° Exposé des *moyens* de la direction économique par la nationalisation du crédit et des industries-clés ;

3° Rappel du *but* de la direction économique pour la liquidation de la crise par la résorption du chômage, l'accroissement de la consommation et l'assainissement de l'économie rurale (2).

La critique de principe formulée plus haut résume ce que l'on peut dire de la nécessité d'une direction économique. A la question : « Qui dirigera ? » la C. G. T. répond : « L'Assemblée économique... composée des représentants qualifiés désignés par les organisations PATRONALES et OUVRIÈRES les plus représentatives de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, etc... » (3).

L'expérience de la Réforme de la Banque de France et des diverses collaborations gouvernementales n'a rien appris et n'apprendra jamais rien à nos réformistes. Quand dans un régime de production capitaliste, la direction de l'économie est confiée à une assemblée où siègent côte à côte représentants patronaux et représentants ouvriers (genre Jouhaux), il faudrait être fou à lier pour croire que le capitalisme va se laisser déposséder de ses droits. En fait, comme ils l'ont fait partout et continuent à le faire, les dirigeants réformistes n'auraient le choix qu'entre l'approbation franche et le silence.

Ceux qui portent directement ou indirectement la responsabilité de la plupart des défaites subies, durant ces vingt dernières an-

(1) Marx, *Histoire des doctrines économiques*, t. V.

(2) Exposé sur le plan de la C. G. T., page 3.

(3) Plan, page 5.